

*Arrêté Ministériel n° 2014-68 du 30 janvier 2014 modifiant l'arrêté ministériel n° 2008-402 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la Bielorussie.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2008-402 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la Bielorussie ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 29 janvier 2014 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En application des dispositions prévues à l'article 2 de l'arrêté ministériel n° 2008-402, susvisé, l'annexe dudit arrêté est modifiée conformément à l'annexe du présent arrêté.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente janvier deux mille quatorze.

*Le Ministre d'Etat,*  
M. ROGER.

ANNEXE A L'ARRETE MINISTERIEL N° 2014-68  
 DU 30 JANVIER 2014 MODIFIANT L'ARRETE MINISTERIEL  
 N° 2008-402 DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION  
 DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675  
 DU 10 JUIIN 2008 RELATIVE AUX PROCEDURES  
 DE GEL DES FONDS METTANT EN ŒUVRE DES  
 SANCTIONS ECONOMIQUES.

A l'annexe du règlement susvisé, les mentions concernant la personne indiquée ci-après sont remplacées par les mentions suivantes :

Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Informations d'identi- fication	Motifs de l'inscription sur la liste
Ternavsky, Anatoly Andreevich (Ternavsk, Anatoli Andrievich Ternavskiy, Anatoly Andreyevich)	Date de naissance : 1950  Lieu de naissance : Donetsk, Ukraine.	Personne proche de membres de la famille du président Loukachenka. Sa société Uninvest-M est partenaire du club présidentiel sportif et employait jusqu'en mai 2011 la belle- fille du président.  Soutient le régime, en particulier financièrement par des versements de Uninvest-M au ministère biélorusse de l'intérieur, à la société biélorusse de radio et télédiffusion (d'Etat), et au syndicat de la chambre des représentants de l'Assemblée Nationale.  Tire profit du régime dans le cadre d'importantes activités économiques

Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Informations d'identi- fication	Motifs de l'inscription sur la liste
		en Biélorussie. Uninvest-M détient une filiale, FLCC, qui est un opérateur important dans le secteur du pétrole et des hydrocarbures. Uninvest-M est également l'une des plus grandes sociétés immobilières en Biélorussie. Des activités économiques de cette ampleur ne seraient pas possibles en Biélorussie sans l'aval du régime Loukachenka.  Parraine plusieurs clubs sportifs, par le biais d'Uninvest-M, contribuant aux bonnes relations avec le président Loukachenka.